



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Division de l'Encadrement et des Personnels
Administratifs et Techniques

DIEPAT/21-884-1262 du 29/03/2021

**APPEL A CANDIDATURES : CONSEILLER JEUNESSE « ENGAGEMENT » - DSDEN 05 -
CATEGORIE A**

Destinataires : Mesdames et Messieurs les personnels titulaires de catégories A

Dossier suivi par : M GENESTOUX - Chef de la DIEPAT - Tel : 04 42 91 72 26 - ce.diepat@ac-aix-marseille.fr - Tel
secrétariat de division : 04 42 91 72 26 - ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Le poste suivant est vacant à compter du 1^{er} avril 2021:

- Conseiller Jeunesse « Engagement » - DSDEN 05 - Catégorie A

Le poste est localisé à la DSDEN 05 – 12 Avenue Maréchal Foch – 05000 Gap.
Ce poste a également fait l'objet d'une publication sur la PEP en date du 10 mars 2021.

Les personnes intéressées sont invitées à se reporter à la fiche de poste ci-jointe et doivent envoyer leur dossier de candidature, au plus tard le 30 mars 2021 par voie électronique à :

ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Les candidatures devront impérativement être envoyées sous couvert de la voie hiérarchique et être assorties :

- d'une lettre de motivation
- d'un curriculum vitae
- du dernier arrêté de changement d'échelon
- de la copie des 3 derniers entretiens professionnels
- et de toute pièce jugée utile à la valorisation du dossier

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Gérard MARIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Division de l'encadrement et des
personnels administratifs et techniques
(DIEPAT)**

FICHE DE POSTE :

Conseiller jeunesse « Engagement »

I. Description du poste

- Fonction à assurer : Conseiller jeunesse en charge de la mise en œuvre des politiques publiques dans le champ de la jeunesse et de la vie associative.
- Grade(s) souhaité(s) : Cadre A : Conseiller Jeunesse et Éducation Populaire
- Statut du poste : Vacant
- Nature du poste : Titulaire ou contractuel
- Nombre de personnes encadrées : Travail en équipe uniquement, pas d'encadrement
- Conduite de projets : Oui

II. Régime indemnitaire :

- NBI : Non
- Groupe IFSE : sans objet
- Poste logé : Non

III. Implantation géographique :

- Localisation du poste : Gap (05 000)
- Lieu d'affectation : Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale des Hautes-Alpes (DSDEN 05)
12 Avenue Maréchal Foch – 05 000 GAP
- Service d'affectation : Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

IV. Environnement de l'emploi :

Le SDJES 05 est composé de 11 agents :

- Un chef de service, inspecteur jeunesse et sport
- 7 cadres A (professeur de sport, CEPJ, Conseillère Technique)
- 3 agents administratifs

Le SDJES porte l'ensemble des missions et des politiques publiques dans le champ de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur l'ensemble du département :

- Gestion et contrôle des accueils collectifs de mineurs sur le département
- Soutien aux politiques locales de jeunesse et à la vie associative
- Engagement et mobilité des jeunes
- Encouragement à la professionnalisation des associations et aide à l'emploi
- Certification des diplômes socio-sportifs et BAFA
- Développement de la pratique sportive sur le département
- Assurer la sécurité des pratiquants sportifs
- Mise en œuvre du Service National Universel (SNU)

V. Description de la fonction :

Mission principale, raison d'être ou finalité du poste :

Activités principales

Mise en œuvre du Service National Universel

Appui à l'équipe projet SNU

Accompagnement des MIG

Mise en œuvre du séjour de cohésion

Promotion du dispositif et recrutement des volontaires

Engagement des jeunes

Animer le réseau Information Jeunesse « IJ »

Promouvoir la mobilité internationale

Accompagner le développement des chantiers de jeunes bénévoles

Développer un appel à projets « jeunes »

Réserve Civique

Promotion du dispositif et accompagnement des acteurs

Activités transversales

Participation au Plan Départemental Inspection Contrôle Évaluation (PDIC)

Promouvoir et mettre en œuvre des actions de formation (ACM, Service Civique, Vie associative, , ...)

Participer à l'animation des politiques « jeunesse et vie associative »

Activités annexes :

Participation aux jurys (BAFA, certification (expert), jurys régionaux)

Représentation du service (AG, Forum, colloque, événements, ...)

VI. Compétences professionnelles nécessaires et qualités requises :

Connaissances

Pédagogie vis à vis des animateurs volontaires ou professionnels et des directeurs de structure

Développement et accompagnement de projet

Appréciation de la mise en œuvre d'un projet pédagogique

Réglementation des accueils de mineurs

Maîtrise de l'environnement institutionnel

Savoir-faire

Travailler en équipe

Capacité de synthèse

Capacité d'analyse

Expression écrite et orale

Savoir être nécessaire

Sens des relations humaines

Autonomie, capacité d'adaptation, capacité d'initiative

Rigueur dans l'exécution des tâches

Réactivité

VI. Contraintes particulières :

Horaires atypiques inhérentes aux ouvertures des ACM et des disponibilités des partenaires

Possibilité de travail le week-end

Adaptation aux besoins du service

Déplacements sur le département des Hautes-Alpes et en région (Aix / Marseille)

VII. Procédure pour candidater :

Les dossiers de candidature, constitués d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, du dernier arrêté de changement d'échelon, et des trois dernières évaluations professionnelles doivent être adressés dans un délai de 15 jours suivant la présente publication, par la voie hiérarchique, à la DIEPAT, place Lucien PAYE 13621 Aix-en-Provence cedex 1, par courriel à ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Les candidats préciseront dans leur message d'accompagnement du courriel, l'intitulé de l'emploi pour lequel ils postulent ainsi que leur grade.

Pour de plus amples informations sur le poste, prendre contact avec :

Sylvain MOUGEL, Chef du SDJES 05

sylvain.mougel@ac-aix-marseille.fr / 04.92.22.22.85 – 06.42.74.63.46